



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail du transport
des denrées périssables****Soixante-seizième session**

Genève, 7-9 avril 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire de la soixante-seizième session^{*,**,**}**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 7 avril 2020 à 14 h30

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du bureau.
3. Activités des organes de la CEE qui sont d'un intérêt pour le Groupe de travail:
 - a) Comité des transports intérieurs;
 - b) Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7).

* Les annotations à l'ordre du jour seront distribuées dans le document
ECE/TRANS/WP.11/242/Add.1.

** Par souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leurs exemplaires des documents nécessaires lors de la réunion. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la réunion, les documents pourront être téléchargés depuis le site web de la Division des transports de la CEE <<http://www.unece.org/trans/main/wp11/wp112020.html>>. Pendant la réunion, les documents seront disponibles auprès de la Section de la distribution des documents (salle C. 337, 3e étage, Palais des Nations).

*** Les délégués sont priés de s'inscrire en ligne avec le nouveau système d'enregistrement sur le site web de la CEE-ONU (<https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=APVBMZ>). À l'arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent obtenir un badge d'identification à la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat par téléphone (ext. 71469) ou par e-mail (lucille.caillot@un.org). Pour une carte du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir le site web (<http://www.unece.org/meetings/practical.htm>).

4. Activités d'autres organisations internationales qui s'occupent des problèmes intéressant le Groupe de travail:
 - a) Institut International du Froid (IIF);
 - b) Transfrigoroute International;
 - c) Organisations de normalisation.
 5. État et mise en œuvre de l'Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP):
 - a) État de l'Accord;
 - b) État des amendements;
 - c) Stations d'essai officiellement désignées par l'autorité compétente des pays parties à l'ATP;
 - d) Échange d'informations entre les Parties en vertu de l'Article 6 de l'ATP;
 - e) Échange de bonnes pratiques pour une meilleure application de l'ATP;
 - f) Interprétation de l'ATP.
 6. Propositions d'amendements à l'ATP:
 - a) Propositions en suspens;
 - b) Nouvelles propositions.
 7. Manuel ATP.
 8. Rapports des groupes de travail informels.
 9. Portée de l'ATP.
 10. Étiquetage énergétique, fluides frigorigènes et agents d'expansion.
 11. Programme de travail.
 12. Questions diverses.
 13. Adoption du rapport.
-